

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
04.13.31.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : S.E.M du Pays d'Arles (SEMPA): aide à la construction de 10 logements locatifs sociaux à Graveson.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la S.E.M du Pays d'Arles (SEMPA) domiciliée au 2 rue Robert Schuman – 13200 Arles, sollicite une subvention d'un montant de 180 000 € pour la construction d'un ensemble immobilier de 10 logements locatifs sociaux situé avenue du Général de Gaulle à Graveson.

L'opération porte sur un coût prévisionnel TTC de 2 022 918 €

La contrepartie réservataire en faveur de Département associée à l'octroi de l'aide sollicitée s'établit à 6 logements.

Pour mémoire, une première aide d'un montant de 488 357 € a été octroyée par DCP n°112 du 31 mars 2017, intéressant la première tranche de l'opération (36 logements).

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexes I et II.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à la S.E.M du Pays d'Arles d'une subvention globale de 180 000 €;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation de 6 logements sur cette opération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

